

# Données locales



Paru le : 25/08/2023

## Dossier complet

Commune de Jussecourt-Minecourt (51311)

### Sources

Une présentation générale des sources est accessible dans la rubrique « Définitions, Méthodes et qualité » du site [insee.fr](http://insee.fr) :

#### Recensements de la population

#### État civil

#### Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi)

#### Base Tous salariés

#### Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

#### Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

#### Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores)

#### Tourisme

### Champ

#### Recensements de la population

Les données sont proposées aux utilisateurs notamment pour comparer des communes, regrouper des modalités de variables ou obtenir des résultats sur des ensembles personnalisés de communes.

Issues de calculs liés aux techniques d'échantillonnage, les données en effectifs sont fournies avec plusieurs décimales ; celles-ci doivent être utilisées pour tous les calculs réalisés, de façon à éviter les erreurs d'arrondis.

Pour avoir plus d'information sur le recensement de la population, consultez la page de [présentation du recensement de la population](#).

Les données proviennent soit de l'exploitation principale (princ), soit de l'exploitation complémentaire (compl).

Pour plus d'information méthodologique, vous pouvez consulter les fiches "[Conseils pour l'utilisation des résultats du recensement](#)".

Ces fiches présentent les caractéristiques du recensement de la population et traitent de leurs conséquences sur l'utilisation des données. Elles précisent en particulier les changements affectant les principales variables statistiques et leur comparabilité avec les recensements précédents.

## État civil

Les statistiques annuelles concernant les **naissances domiciliées** sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil, établis par les maires, au moment et dans la commune où ont lieu les naissances. Elles portent sur les naissances ayant eu lieu dans toutes les communes de France. Les naissances ayant eu lieu à l'étranger ou dans les COM ne sont pas comptabilisées.

La variable "commune" correspond à la commune du domicile de la mère en France.

Les statistiques comprennent les jugements déclaratifs de naissance, mais ne prennent pas en compte les enfants mort-nés.

Les statistiques annuelles concernant les **décès domiciliés** sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil, établis par les maires, au moment et dans la commune où ont lieu les décès. Elles portent sur les décès ayant eu lieu dans toutes les communes de France. Les décès ayant eu lieu à l'étranger ou dans les COM ne sont pas comptabilisés.

La variable "commune" correspond à la commune du domicile du défunt en France.

Les statistiques comprennent les jugements déclaratifs de décès.

## Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi)

Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...).

La part des ménages fiscaux imposés est calculée sur le champ des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Les autres indicateurs sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu disponible est positif ou nul.

Les communes sans habitant ou sans habitant soumis à la taxe d'habitation ne sont pas dans la liste des communes.

## Base Tous Salariés

Les statistiques sont établies à partir des informations recueillies sur les entreprises du secteur privé et les entreprises publiques localisées en France.

Les statistiques sur les catégories socioprofessionnelles portent sur le poste principal occupé par le salarié dans l'année, hors agriculture et catégorie socioprofessionnelle non définie.

Les personnes dont l'âge n'est pas renseigné et les mineurs sont également exclus du champ statistique.

## Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Les indicateurs portent sur les créations d'entreprises et d'établissements de l'ensemble des activités marchandes non agricoles. Ce champ inclut les activités financières.

Lorsqu'une entreprise comprend plusieurs établissements, elle est localisée à son siège.

Le nombre de créations d'entreprises ou d'établissements correspond au nombre d'entreprises ou d'établissements créés au cours de l'année N.

## Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Les indicateurs portent sur le nombre d'entreprises et d'unités légales de l'ensemble des activités marchandes non agricoles. Ce champ inclut les activités financières.

Lorsqu'une entreprise comprend plusieurs établissements, elle est localisée à son siège.

Le nombre d'entreprises ou d'unités légales de l'année N correspond au nombre d'entreprises ou d'unités légales actifs au 31 décembre N-1.

## Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)

Le dispositif Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements ayant employé au moins un salarié pendant l'année, en France hors Mayotte. Dans cette base communale, les données mises à disposition sont par ailleurs restreintes aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre), ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.

L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif en fin d'année de certains établissements peut donc être nul, si le ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs). Sont exclus du champ les établissements relevant du ministère des Armées (personnels militaires comme civils).

Le dispositif Flores succède à Clap, dont le dernier millésime décrivait l'année 2015. Les résultats issus de Flores et de Clap ne sont pas comparables, et ne doivent donc pas faire l'objet d'analyses comparatives en évolution.

En particulier :

- Clap couvrait tous les établissements actifs, employeurs comme non-employeurs. Le nombre d'établissements ayant un effectif nul en fin d'année était donc beaucoup plus élevé dans Clap, du fait de cette différence de champ.
- En sens inverse Clap ne comptabilisait que les postes de travail dits non annexes, c'est-à-dire dépassant un certain seuil de rémunération et/ou de durée. Cette restriction a été supprimée dans Flores, qui comptabilise tous les postes de travail.

## Tourisme

Le champ porte sur les hôtels de tourisme, classés ou pas, de plus de 5 chambres et sur les campings de plus de 10 emplacements, classés ou pas, y compris les campings résidentiels. Il porte également sur les autres hébergements collectifs touristiques.

Les statistiques sur l'offre d'hébergements sont établies en relation avec les comités régionaux de tourisme (CRT) et la direction générale des entreprises (DGE). Elles sont proposées au niveau communal pour la France (hors Mayotte).

Les statistiques concernant l'hôtellerie de plein air portent sur les campings offrant des emplacements à la clientèle de passage destinés aux touristes n'y élisant pas domicile ainsi que sur les campings proposant des emplacements loués à l'année, c'est-à-dire à un seul client pour l'ensemble de la période d'ouverture du camping.

Les hôtels et les campings classés le sont selon la nouvelle nomenclature de classification mise en œuvre par l'opérateur Atout France. La répartition par étoile n'est pas disponible pour le millésime 2013 pour les hôtels, car le classement étant payant, la répartition par étoile n'était pas significative.

Les informations concernant les autres hébergements collectifs dans les DOM sont de qualité moindre. Depuis 2018, le champ concernant les autres hébergements collectifs dans les DOM est supprimé. L'effectif d'autres hébergements collectifs a été transféré dans les hôtels.

## Géographie

Recensements de la population 2009, 2014, 2020 : diffusion sur les communes de France hors Mayotte en géographie au 01/01/2023 ;

Statistiques d'état civil : diffusion sur toutes les communes de France en géographie au 01/01/2022 ;

Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) : diffusion sur les communes de France métropolitaine, la Martinique et La Réunion, en géographie au 01/01/2023 ;

Base Tous salariés, fichier des salariés au lieu de résidence : diffusion sur les communes de France hors Mayotte de plus de 2 000 habitants en respectant des seuils spécifiques, en géographie au 01/01/2023 ;

Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) : diffusion sur les communes de France hors Mayotte, en géographie au 01/01/2023 ;

Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) – Démographie des entreprises : diffusion sur toutes les communes de France, en géographie au 01/01/2023 ;

Répertoire des entreprises et des établissements (REE) – Nombre d'unités légales et d'établissements : diffusion sur toutes les communes de France, en géographie au 01/01/2022 ;

Insee, partenaires territoriaux pour les données sur le tourisme : diffusion sur toutes les communes de France, géographie au 01/01/2023

## Seuil de diffusion du recensement de la population

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Les données issues des exploitations complémentaires des recensements ne sont pas diffusées pour les zones de moins de 2 000 habitants. De plus, les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution, car ils peuvent ne pas être significatifs.

## Particularité des données de l'état civil

Les données, pour les communes de Paris (75056), Lyon (69123) et Marseille (13055), sont présentées pour la commune entière et pour chaque arrondissement municipal.

Pour ces communes, l'arrondissement municipal du domicile n'est pas systématiquement renseigné sur le bulletin statistique. Les naissances ne sont alors comptabilisées dans la base qu'au niveau de la commune et non de l'arrondissement municipal. La somme des naissances des arrondissements de Lyon (respectivement Marseille et Paris) n'est donc pas toujours égale au nombre de naissances de la commune de Lyon (respectivement Marseille et Paris).

## Seuil de diffusion et secret statistique du Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi)

Les données issues de FiLoSoFi sont soumises au secret statistique. Aucune statistique n'est diffusée sur les très petites zones (moins de 50 ménages et moins de 100 personnes).

Trois indicateurs (médiane du niveau de vie, comptages en nombre de ménages et nombre de personnes) sont proposés sur les zones de plus de 50 ménages ou plus de 100 personnes.

Sur les zones les plus grandes (plus de 1 000 ménages ou plus de 2 000 personnes), tous les indicateurs sont en général proposés. Ils sont également diffusés sur les sous-populations associées à un critère socio-démographique (par exemple les moins de 30 ans) ayant un effectif minimum d'au moins 200 personnes et au moins 11 ménages.

Les taux de pauvreté sont diffusés sur les zones de plus de 1 000 ménages ou plus de 2 000 personnes dans lesquelles il y a au moins 200 personnes et 11 ménages pauvres, ainsi qu'au moins 200 personnes et 11 ménages au-dessus du seuil de pauvreté.

Ils sont diffusés sur les sous-populations associées à un critère socio-démographique (par exemple les moins de 30 ans) ayant un effectif minimum d'au moins 200 personnes et au moins 11 ménages pauvres et d'au moins 200 personnes et au moins 11 ménages au-dessus du seuil de pauvreté.

Lorsque les taux sont compris dans les intervalles [0;5] et [95;100], la valeur exacte n'est pas affichée, elle est remplacée par les valeurs 5 % et 95 % respectivement.

Les composantes du revenu disponible sont diffusées sur les zones de plus de 1 000 ménages ou plus de 2 000 personnes, à condition que pour chacune des composantes de revenu il y ait au moins 11 ménages pour lesquels la composante est non nulle.

## Secret statistique des Bases Tous salariés

Les données issues des Bases Tous salariés sont soumises au secret statistique. Aucune statistique n'est diffusée pour les zones de moins de 2 000 habitants. Par ailleurs, chaque case du tableau doit comporter au moins 5 salariés et aucun salarié ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale de la case. Ces contraintes conduisent à exclure de la diffusion les résultats de certains territoires de plus de 2 000 habitants.

## Avertissement sur la nature des données communales et leur utilisation pour le Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)

L'Insee met à disposition des données localisées issues de Flores jusqu'au niveau communal. Cependant, à cette échelle géographique, les résultats de cet entrepôt de données n'ont pas fait l'objet d'une validation par des experts. Chaque utilisateur est donc appelé à faire preuve de discernement concernant la vraisemblance et la pertinence des résultats, en particulier sur des champs géographiques ou sectoriels restreints. Dans la mesure du possible, les analyses doivent porter sur des territoires « de taille suffisante » (plusieurs milliers de postes salariés), afin de limiter les erreurs qui pourraient être dues à des déclarations ponctuellement erronées de la part de certains établissements.

Le statut des données communales issues de Flores diffère notamment de celui des Estimations d'emploi, qui font l'objet d'une validation complète par des experts et qui sont diffusées à un niveau plus agrégé (département et zone d'emploi au plus fin). Autrement dit, les données communales, en contrepartie de leur finesse, ne bénéficient pas du même cadre de validation et de redressement.

## Pour en savoir plus

---

- › [Base de données associée pour l'ensemble des communes](#)
- › [Les mêmes résultats pour un autre territoire](#)